Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 109 (1964)
Heft: 4

Artikel: Les armées et l'information
Autor: Perret-Gentil, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343191

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les armées et l'information

C'est un des traits de l'époque actuelle. Tous les grands organismes quels qu'ils soient, de l'Etat ou des secteurs civils, ont maintenant leurs services d'information, qu'on se plaît à désigner par une expression venue de l'américain, les relations publiques, dont la traduction en français pour une fois est acceptable. Les activités sont devenues complexes à un tel point que les milieux intéressés doivent constamment informer et être informées. On a même prétendu que le public est si saturé d'informations, qu'il les admet toutes et n'en retient aucune.

Néanmoins une armée moderne ne peut se passer d'un service d'information, auxiliaire du commandement, et moyen d'action utile auprès de la nation pour lui faire connaître le développement et la valeur de son armée. Il y aurait une étude intéressante à faire sur les services d'information comparés des puissances militaires. Les Américains viendraient sans doute en tête par l'importance des moyens, ou ne serait-ce que par le nombre de photographies distribuées sur les nouvelles armes ou la dernière version du dernier satellite lancé. La Bundeswehr, aussitôt créée, a instauré un tel service, d'autant plus nécessaire que cette armée était en butte, depuis l'autre côté du rideau de fer, à un harcèlement de guerre froide.

L'Armée française a eu des services d'information depuis le premier conflit mondial sous des appellations différentes; ils ont subi les fluctuations des organisations militaires et surtout des tendances de certaines époques, y compris celle, fort récente, où il était encore question de l'Afrique. Actuellement le système a pris une forme en partie nouvelle et qui paraît fixée pour une certaine durée.

* * *

Le service français se nomme «Service d'Information, d'Etudes et de Cinématographie des Armées», et porte le sigle S.I.E.C.A. Il est rattaché au cabinet du ministre. Sa mission générale est de s'informer, c'est-à-dire recueillir toute information de source publique, presse, publications, radio, télévision, cinéma, etc., pouvant intéresser le ministère des armées.

Il s'agit donc de relations publiques établies aussi bien à l'égard du public pour lui faire connaître l'évolution des armées et ses objectifs ou chercher à atténuer certaines préventions, qu'à l'égard des armées pour les renseigner sur les plans, programmes et réalisations militaires, éveiller l'intérêt des cadres pour les grands problèmes de la vie nationale et internationale.

Ce service, à la tête duquel se trouve un colonel, dont l'adjoint est un officier de marine, se subdivise en quatre directions, qui sont: 1°, Information extérieure; 2°, Documentation; 3°, Etudes et Information des armées; 4°, Production-Diffusion.

La première organise l'information sous ses deux aspects, interne et externe: Ministre et Armées d'un côté; opinion publique de l'autre. Elle assure les relations avec la presse, écrite, parlée et filmée. Elle fixe les programmes de cinématographie à réaliser.

Cette Division comprend notamment trois bureaux, qui sont les plus importants du Service: Presse, Radio, Photo-cinéma. Le bureau de presse a des tâches multiples. Il réunit toutes les informations de presse relatives à la Défense en provenance des quotidiens parisiens, régionaux et étrangers, ainsi que de la presse hebdomadaire et mensuelle. Il en fait des synthèses à l'usage du Ministère et des hauts commandements. Dans le sens opposé ce bureau émet des notes d'information pour les quotidiens et des bulletins d'information hebdomadaires, qui sont une source précieuse de renseignements sur la vie des armées, les mutations dans les hauts commandements, etc. Presque chaque semaine, ses collaborateurs

rédigent de très bons exposés sur les différentes armes et services ou sur des sujets généraux, par exemple sur le radar, les bases de lancement d'engins, la nouvelle aviation de bombardement, la gamme des fusées de première et deuxième génération, l'adaptation aux normes atomiques, et naturellement, la Force de frappe. Ces travaux sont effectués par des équipes spécialisées du Ministère, garantie de sérieux et de valeur.

Ce bureau de presse organise également des reportages dans des unités militaires, dans les établissements de production des armées. Il se charge des invitations pour les manœuvres et assume l'organisation matérielle de cette participation. Le contact avec la presse s'effectue par le truchement de journalistes accrédités auprès de lui. L'accréditation doit être demandée par les organes de presse eux-mêmes. Elle donne droit à l'envoi des bulletins d'informations précités, ainsi que d'une abondante documentation.

La collaboration des journaux est d'une importance très variable. Il n'y a que les grands quotidiens qui aient un rédacteur uniquement spécialisé dans les questions militaires, comme par exemple le « Figaro ». Le Bureau de presse a été amené à faire une sorte de tri parmi les organes de la presse. Quatorze journaux sont prioritaires. Ce sont les plus importants de Paris et de la Province. Ils touchent le plus grand nombre de lecteurs. Leurs représentants sont invités à toutes les manifestations, manœuvres, présentations de matériels, expérimentations et conférences de presse.

Les meilleurs contacts pour la presse sont ceux qu'offre ce Bureau de presse. Des nouvelles importantes y sont commentées, parfois longuement détaillées à ceux qui en font la demande. Les chroniqueurs qui désirent étudier un chapitre particulier de la Défense, de l'organisation, des armements, etc., n'ont qu'à s'annoncer auprès de lui : ils obtiennent soit de la documentation, soit une autorisation de se renseigner auprès d'un des services compétents. Il faut avouer que ceux-ci ne sont pas toujours enchantés de la responsabilité

qu'ils encourent, par crainte de certaines erreurs ou confusions.

Les journalistes ont également accès à ce qu'on appelle maintenant les « antennes », c'est-à-dire les anciens bureaux de presse, entretenus par les Ministères, Terre, Marine et Air, lorsque ceux-ci étaient autonomes. Il s'y ajoute encore une « antenne » émanant de la Délégation ministérielle aux armements, qui traite des matériels, en tant qu'ils entrent d'une manière générale dans la rubrique de la Section commune. Au demeurant il n'y a pas de grands changements par rapport au passé, sauf que ces antennes sont étroitement liées au S.I.E.C.A.

Par son contact étroit avec le public, ou du moins avec la presse quotidienne, dont l'influence est la plus soutenue, le Bureau de presse joue un rôle d'informateur très important. Le chef de ce bureau, capitaine ou commandant, doit tout savoir, pouvoir répondre à toutes les questions, même celles qui surgissent brusquement de l'actualité, tyran de la presse. Saisissons cette occasion pour exprimer notre vive gratitude au titulaire actuel de ce poste ingrat, le commandant Nougaro, qui y revient pour la seconde fois. Assailli chaque jour de mille coups de téléphone, cet officier s'efforce toujours de trouver une solution aux difficultés de chacun.

Ce même bureau comprend une section de presse étrangère, dont le titulaire féminin effectue le même travail astreignant avec la même compétence, assurant la liaison avec les représentants de la presse extérieure. Ainsi ce n'est jamais en vain que le correspondant de la «Revue Militaire Suisse» va aux informations auprès de Mlle Godard qui, à ses connaissances étendues, joint une parfaite amabilité.

La 1re Division comporte également un bureau *Radio*, qui exploite les informations de la radio et de la télévision; il prépare des communiqués et émissions diffusées par ces organismes et fournit matière à des reportages.

Un autre bureau est celui du *Photo-Cinéma*. On sait le souci qu'a la presse de compléter ses informations de

quelques photos caractéristiques et faciles à reproduire sur du papier-journal. Ce service contrôle l'usage qui en est fait pour déterminer celles de ses photos qui ont eu la préférence des quotidiens. Une autre section est celle du *Cinéma*, à qui l'on doit des collections de films d'une valeur inestimable réalisés durant les dernières guerres en Europe, sur les théâtres d'opérations extérieures. Cette section coopère avec l'industrie cinématographique, mais élabore elle-même ses propres films dans son « Etablissement Cinématographique des Armées ».

La 2e Division (Documentation) se livre à un énorme travail d'analyse de toutes les publications existantes, ainsi qu'à la mise en archives des textes officiels. Elle groupe et fournit la documentation demandée. Elle procède à des remises régulières de revues et documents aux attachés militaires. Elle comprend plusieurs bureaux dont l'activité se définit par leur appellation: Rédaction, Archives, Fichier. Cette division ne peut subvenir aux demandes que grâce à ce fonds de documentation constamment tenue à jour.

La 3e Division (Etudes et Informations des Armées) s'adresse en principe, comme son nom l'indique, aux armées elles-mêmes. Le Bureau Etudes travaille en fonction de l'actualité en élaborant des synthèses, des plans d'information et des enquêtes sur de grands sujets. Le Bureau « Information des Armées » étudie les problèmes de son ressort à partir de données françaises et étrangères; il propose des thèmes d'information et recherche les moyens les plus appropriés à leur diffusion. Il publie des « Notes et Documents », qui reproduisent en général des textes de documentation et des articles de presse sur les sujets à l'ordre du jour.

Enfin, le Bureau *Armées-Nation* est une innovation des temps actuels. Il est apparu nécessaire que l'Armée prenne et maintienne le contact avec des organismes représentatifs des collectivités nationales ou les offices de relations publiques de certaines grandes entreprises économiques et industrielles, étatiques ou privées. Plus particulièrement, ce bureau a la

charge des relations avec des associations ayant des liens avec l'Armée: Anciens Combattants, Réserve, Amicales régimentaires, ainsi que les associations d'étudiants, des groupements techniques et professionnels et leur presse.

Il existe une section particulière dite de promotion sociale. Elle réalise une expérience intéressante dans plusieurs corps de troupe, afin d'améliorer le niveau des connaissances des jeunes gens du contingent et leur permettre d'accéder à des postes plus élevés. Les résultats déjà obtenus donneront l'occasion d'étendre cette activité dans l'ensemble des trois armées.

La 4e Division (Production-Diffusion).

Celle-ci a une activité tournée en grande partie vers l'intérieur des Armées. Il s'agit de l'élaboration de périodiques pour la troupe et surtout de revues militaires à l'usage des cadres pour leur inculquer ce complément de culture et de connaissances nécessaires à notre époque de progrès rapides.

La Division comprend deux sections: production et diffusion (dans toutes les garnisons, en France et à l'extérieur). Les revues qu'elle édite se classent à plusieurs niveaux. C'est un avantage qui résulte de leur groupement sous la même direction générale. Cette concentration a permis de réduire le foisonnement de périodiques, bulletins, notices, etc., dont il y a quelques années on en comptait plus de soixante.

Voici, en commençant par le sommet, la liste des principales publications, qui portent en général la mention « patronnée par le Ministère des Armées ».

Au niveau interarmées:

Revue de Défense Nationale. Cette revue (mensuelle) aborde les sujets de synthèse, communs non seulement à l'ensemble des armées, mais encore à des secteurs de la vie nationale qui touchent de près à la défense, par exemple, les pétroles, les sources d'énergie, la production agricole, les ravitaillements, etc. La politique étrangère et les matières scientifiques y occupent une place importante et aussi étendue

que les questions militaires, traitées sous forme de chronique. L'actualité enfin n'y échappe pas à l'examen sur certains aspects, par exemple la question des Forces nucléaires de l'Alliance.

Les meilleurs auteurs militaires et spécialistes collaborent à cette revue, dont la tenue est en tout point remarquable. Les jugements qu'elle porte sont généralement prudents, de peur de servir d'arme à l'opposition ou de susciter de virulents débats.

La Revue Militaire d'Information (mensuelle) est l'homologue de la précédente sur le plan des Armées, ou du Ministère; les sujets militaires y sont en majorité. Mais de préférence des sujets de synthèse également, qui affectent les trois armées. Mais l'abondance des matières présente un large éventail au choix des officiers, notamment des grades moyens. Un certain nombre d'auteurs, officiers retraités, se font une spécialité de tel ou tel domaine. Le grand souci d'une telle revue est de renouveler les matières, les sujets et les collaborateurs. Actuellement il y est fait souvent appel à de jeunes experts de questions d'intérêt national. La revue est toujours illustrée et ornée très souvent de cartes géographiques, d'organigrammes et de graphiques fort bien exécutés.

T.A.M. (Terre-Air-Mer) est bimensuel. Il s'agit d'un magazine à l'usage des hommes de troupe, attrayant, très richement illustré de photos en couleur; mais aussi didactique, quoique modérément. Les sujets touchent à la vie même de la troupe, ses matériels, les manœuvres, etc. auxquelles elle participe, et qui sont traitées sous forme de reportages par des jeunes gens, souvent du contingent.

Bulletin mensuel de fiches documentaires (Centre Interarmées de Documentation Militaire).

Sous la forme d'un répertoire, ce bulletin constitue une somme, considérable, des matières militaires traitées en France et à l'étranger. Source de renseignements inappré-

ciable pour des auteurs militaires, conférenciers, etc., il contient notamment des fiches documentaires et des notices bibliographiques.

Sélection d'articles étrangers.

Ce bulletin mensuel contient la traduction des articles de la presse militaire étrangère jugés les plus intéressants. (La **Revue Militaire Suisse** a été citée plusieurs fois): C'est une source commode d'articles qu'il n'est pas nécessaire de traduire. Les choix sont toujours excellents. Chaque bulletin est plus ou moins consacré à un thème différent.

Bellone. Revue trimestrielle des forces féminines. Est un organe de liaison des personnels féminins des Armées.

Au niveau des Armées:

Revue historique de l'Armée (trimestrielle). Périodique d'un excellent renom consacré aux études historiques. Des historiens de première valeur y collaborent.

L'Armée (mensuelle), traite exclusivement des sujets concernant l'Armée de terre. Les auteurs y sont en général des spécialistes. Cette revue publie notamment des études très intéressantes sur les matériels nouveaux et les données tactiques de leur emploi.

La Revue Maritime (mensuelle). Ne s'enferme pas dans le cadre strict des forces de mer. Elle aborde aussi les sujets plus amples de la stratégie navale. Durant ces dernières années, la Marine a eu de brillants auteurs, surtout des amiraux en service aux postes supérieurs.

Cols bleus. Hebdomadaire du personnel de la Marine et des Arsenaux. Publication très vivante.

Forces Aériennes Françaises (mensuelle), est à l'Armée de l'Air l'homologue des revues « Armée » et « Revue Maritime ». Elle consacre une bonne place au problème des constructions aéronautiques et de l'Espace, et permet de suivre la nouvelle

production française dans ce dernier domaine. Elle traite également de grands sujets d'actualité et de la Défense.

Revue Militaire Générale (mensuelle), revue privée, a l'originalité de publier des études en plusieurs langues (français, anglais, allemand, italien). Chaque article est suivi d'un résumé traduit dans les autres langues. Les auteurs sont en général des officiers de l'Alliance Atlantique en service dans des postes élevés. Leur collaboration contribue aux rapprochements des points de vue et à l'amalgame des méthodes au sein des pays de l'Alliance.

L'Officier de Réserve. Cette très bonne revue mensuelle, organe de l'Union Nationale des Officiers de Réserve, maintient la liaison entre l'active et le cadre latéral.

* * *

Telle est, évoquée à grands traits, la sphère d'activité du SIECA. Pour être complet, il faudrait ajouter la formation d'un groupe d'officiers, dits de Relations Publiques, qui ont suivi un stage à cet effet et sont affectés aux commandements des régions, des escadres et aux commandements aériens. Leur mission est de prendre contact avec les représentants des milieux extérieurs à l'Armée: presse, associations de jeunesse, patronat, anciens combattants, cadre de réserve, etc. L'officier R.P. de région joue auprès de la presse régionale le même rôle que le Bureau de presse du Ministère.

Enfin signalons encore la commission Armées-Jeunesse. Elle est formée de représentants des armées et de ceux des grandes activités nationales. Sa fonction est d'élaborer des programmes pour l'amélioration des connaissances professionnelles des jeunes soldats du contingent. Il a été constitué 250 clubs d'agriculteurs, dont les membres occupent leurs loisirs à visiter des établissements agricoles à proximité de leurs garnisons. Toutes les techniques trouvent leur compte dans les visites d'établissements de l'armée et de l'industrie. D'autre part, l'Armée s'est chargée de l'aide et de la sur-

veillance nécessaire aux très jeunes garçons qui, un peu partout, se livrent au lancement de fusées de leur propre fabrication. Leurs engins n'iront pas dans la lune; mais ils peuvent occasionner des dégâts.

Ce service de l'information est maintenant organisé et équipé pour agir dans de multiples domaines. Parvenu à sa phase d'efficacité, il rendra apparemment d'excellents offices.

J. Perret-Gentil

Les émissions militaires de la Radio romande

Point n'est besoin de justifier longuement l'idée d'assurer à l'armée une présence régulière sur les ondes de la Radio romande. Chacun constate que l'information prend une place énorme dans le monde contemporain, que ses moyens s'amplifient et se perfectionnent, que le nombre de ses agents ne cesse de croître. La propagande des grands Etats sature l'éther et les colonnes des journaux. Tous les domaines de la vie sont balayés par le projecteur des reporters. Tout devient matière à nouvelle, récit, chronique, « enquête », commentaire, polémique ou « table ronde ». C'est un fait. On peut le déplorer ou s'en réjouir mais on ne peut le nier ni contester son importance.

La plupart des gens s'en accommodent fort bien et ne se font pas prier pour donner la plus large publicité à leur personne, à leurs propos et à leurs actes. D'autres, effrayés par le flot tumultueux de l'information, rament à contre-courant. Leurs efforts méritent respect quand ils tendent à préserver des domaines où micro et caméra ne pénètrent pas sans indiscrétion, voire sans indécence: vie privée, labeur scientifique, pratique religieuse. Mais quiconque ne joue pas le jeu de l'information est en danger d'être ignoré, incompris et injustement attaqué. Ne pas informer, c'est risquer de se faire déformer.